LYCÉE PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES Saint-Stanislas (Notre Famille)

LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT-STANISLAS

LES ÉPREUVES POUR LE DI ET BAC RPIP

DI (BEP rénové)
Toutes les épreuves se déroulent en CCF (Contrôle en cours de formation) sur le lycée ; sauf une épreuve qui se déroule en ponctuelle (EG1) : Français, Histoire géographie et Education Civique en fin de 1re BAC Pro.

EPREUVES COMPTANT POUR LE DI :
En 2de : Les CCF commencent dès cette année et comptent pour le DI :
- **Etude d'un dossier de fabrication d'un produit de communication**
- **Période de Formation en Milieu Professionnel (Stage) avec rapport de stage et oral.**
- **1re évaluation d'EPS**

En 1re : Les CCF continuent et comptent toujours pour le DI :
- **Pratique en atelier (PAO ou Impression et Façonnage)**
- **Evaluations de Mathématiques**
- **Evaluations TP sciences physiques et chimie**
- **Evaluations d'EPS**

- **Périodes de Formation en Milieu Professionnel (Stage) :**
  1 période effectuée en 2de : compte pour le DI
  1 période effectuée en 1re + 1 période effectuée en term. : compte pour le BAC.

- **1 Epreuve ponctuelle : Français, Histoire Géographie et Enseignement moral et civique.**
  Elle se déroule sur le lycée mi-juin.

Les candidats sont convoqués par le lycée pour tous les CCF.
Les candidats sont convoqués par le SIEC (la maison des examens) pour les épreuves ponctuelles.
L'élève peut continuer en terminale BAC même s'il n'a pas obtenu le DI.

EPREUVES COMPTANT POUR LE BAC EN TERMINALE :
En CCF :

- Réalisation d'un produit de communication (PAO ou Impression et Façonnage)
- Imposition, réalisation d'une forme imprimante
- EPS
- Arts appliqués et cultures artistiques oral
- Mathématiques
- TP sciences physiques et chimie
- Anglais oral
- Période de Formation en Milieu Professionnel (Stage) Dossier et oral.

Les candidats sont convoqués par le lycée pour tous les CCF.
Les candidats sont convoqués par le SIEC (la maison des examens) pour les épreuves ponctuelles.
Les épreuves ponctuelles se déroulent vers la mi-juin au lycée.

EPREUVES PONCTUELLES :

- Etude d'un dossier de fabrication d'un produit de communication
- Français
- Histoire géographie, Enseignement moral et civique.
- Economie/Gestion
- PSE (Prévention, Santé, Environnement)
- Epreuve facultative : oral. Autre que la langue obligatoire : anglais

Les résultats sont affichés à l'entrée du lycée début juillet, pour le DI et le BAC Pro.
Pour le BAC : l'élève doit se déplacer le jour des résultats afin de prendre son relevé de notes et sa convocation à l'oral de rattrapage (si besoin) ; son livret scolaire.

Le relevé de notes DI est généralement envoyé à votre domicile par la Maison des examens.

Les diplômes de DI sont soit envoyés au domicile du candidat par la Maison des examens, soit au lycée, vers le mois d'octobre.
Les diplômes de BAC sont à retirer au lycée par le candidat contre signature vers le mois d'octobre.